[Monsieur ou Madame le nom du ou de la député(e)]

[adresse postale complète du député]

[Votre localité], le [Date] 2021

Objet : dossier de l’équité salariale pour les physiothérapeutes

[Monsieur ou Madame],

Je vous écris en tant que physiothérapeute œuvrant dans le réseau public de la santé.

Nous avons été choqués et accablés d’apprendre le retrait de la proposition d’un règlement des plaintes en maintien de l’équité salariale de 2010 pour les physiothérapeutes, incluse dans l’offre patronale du 22 juin 2021 de l’entente de principe avec l’APTS.

Alors que le gouvernement nous a laissé croire qu’il avait une réelle intention de régler ce dossier qui dure depuis plus d’une décennie, il a fait volte-face et, sans raison, décidé de retirer cette clause de l’entente, démontrant ainsi le peu de considération qu'il a envers les milliers de physiothérapeutes du réseau de la santé.

Les physiothérapeutes jouent un rôle clé dans notre système de santé. Nous sommes reconnus comme ceux qui aident chaque année des milliers de Québécoises et Québécois victimes d’un accident de la route ou du travail, d’un AVC, d’un traumatisme crânien, d’une amputation, d’une chirurgie cardiaque, d’une blessure à la moelle épinière, d’un déconditionnement lié à un séjour aux soins intensifs post-COVID et de bien d’autres malheureux problèmes de santé, à retrouver leurs capacités physiques et leur autonomie leur permettant de reprendre leurs rôles parentaux, conjugaux, sociaux, leur travail et leurs loisirs. Notre expertise et nos compétences seront de plus en plus utiles à l’amélioration de l’offre de services du réseau de la santé par notre présence, entre autres, dans les urgences, les GMF et les départements d’orthopédie.

En novembre dernier, lors du congrès de notre ordre professionnel (OPPQ), le ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé, nous a d’ailleurs remercié pour notre travail essentiel auprès des Québécoises et Québécois de tous âges, spécialement durant la pandémie par notre participation active dans les centres de convalescence et les cliniques de dépistage et de vaccination. Il a aussi mentionné notre importance future dans l’amélioration des services offerts dans les urgences de la province. Ces bons mots sont appréciés, certes, mais ne sont certainement pas cohérents avec l’affront que nous venons de subir.

Nous n’avons pas l’habitude d’être bruyants et exigeants mais nous demandons et méritons un minimum de considération et surtout de justice. D’autant plus que ce que nous demandons, ce ne sont ni des primes ni des bonus mais bien de recevoir ce qui nous est dû depuis longtemps. Notre patience est mise à rude épreuve et malheureusement, après une décennie de plaintes, de négociations par nos syndicats, de lettres aux différentes instances des différents gouvernements qui ont été au pouvoir, de pétitions déposées à l’Assemblée nationale et autres actions pacifiques, force est de constater que nous sommes toujours dans l’attente de ce qui nous revient de droit.

Pour terminer, en tant que député à l’Assemblée nationale, nous vous demandons votre appui afin de régler le dossier des plaintes de l’équité salariale pour les physiothérapeutes dans les meilleurs délais. Votre appui démontrerait ainsi concrètement une réelle considération et reconnaissance pour notre contribution passée, présente et future au système de santé québécois et vous nous permettrez de continuer à faire notre travail avec tout le professionnalisme et le dévouement qui font de nous des acteurs essentiels au maintien de la santé et de l’autonomie des Québécoises et Québécois.

Nous vous prions d’agréer, [Monsieur ou Madame le nom du ou de la député(e)], de recevoir l’expression de notre plus haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature